

Pôle Animation, Jeunesse, Sports et Vie Associative

COMMISSION SPORT ET JEUNESSE, VIE ASSOCIATIVE ET ETUDIANTE

Compte-rendu de la réunion Lundi 11 janvier 2021 A 18H00 En visioconférence

ORDRE DU JOUR

- 1. Saison sportive 2020-2021 : accompagnement des clubs par la Ville.
- 2. Signature d'un avenant pour la reprise de l'Avant-Projet Définitif, l'étude acoustique et la mission signalétique du futur équipement socioculturel de Metz Borny.
- 3. Projet d'éducation musicale DEMOS Bilan de la première année d'apprentissage et mise en œuvre de la seconde année du dispositif.

- Etaient présents, sous la présidence de : Monsieur Guy REISS, Adjoint Délégué
- Monsieur Marc SCIAMANNA, Adjoint au Maire, membre titulaire
- Monsieur Hervé NIEL, Adjoint au Maire, membre titulaire
- Monsieur Bouabdellah TAHRI, Adjoint au Maire, membre suppléant
- Madame Patricia ARNOLD, Adjointe au Maire, membre suppléant
- Monsieur Eric LUCAS, Adjoint au Maire, membre suppléant
- Madame Chanthy HO, Conseillère Déléguée, membre titulaire
- Monsieur Eric FISZON, Conseiller Délégué, membre suppléant
- Monsieur Sébastien MARX, Conseiller Municipal, membre titulaire
- Monsieur Ferit BUHRAN, Adjoint Délégué

Assistaient également à la Commission :

- Monsieur Frédéric CHARTE, Directeur Général Adjoint
- Madame Vanessa ROYER, Directrice de Pôle
- Madame Anne-Claire MANGEL, Directrice Adjointe de Pôle
- Madame Martine GAULARD, Cheffe de service
- Madame Violette KONNE, Cheffe de service
- Monsieur Alexis BESSE, Chargé de mission
- Monsieur Sébastien REICHARDT, Chargé de mission

Etaient excusé(e)s/absent(e)s:

- Monsieur Mammar MEHALIL, Conseiller Délégué, membre titulaire
- Monsieur Jean Marie NICOLAS, Adjoint au Maire, membre suppléant
- Monsieur Nicolas TOCHET, Conseiller Municipal, membre suppléant

La séance s'ouvre à 18h00.

Adoption du compte-rendu de la précédente commission sport et jeunesse.

<u>1^{er} point</u>: Saison sportive 2020-2021: accompagnement des clubs par la Ville.

Les orientations générales de la politique sportive municipale ont pour objectif de promouvoir le sport parmi l'ensemble de la population. La ville poursuivra ainsi en 2021 ses efforts d'accompagnement des clubs sportifs pour apporter son soutien au développement d'un grand nombre de disciplines sportives mais envisagera également des actions de découverte, d'initiation et de pratique sportive en direction de tous les publics. Le présent rapport a pour objet de proposer le montant des subventions allouées aux associations sportives pour la saison 2020/2021.

Après avoir examiné les demandes présentées par les clubs sportifs messins et après avis de la Commission des sports, il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer aux associations sportives, pour un montant de 1 471 975 € sur une enveloppe gbbale de 1 550 900 €, les subventions dont le détail figure dans la motion. Un montant de 706 980 € sera consacré au sport Elite, 472 000 € pour le haut niveau et une somme de 292 995 € au sport amateur. A travers son soutien la Ville de Metz participe notamment aux actions sociales et solidaires mises en place par les clubs sportifs (le triathlon citoyen, l'action "savoir-nager" portée par le club de la Société de Natation de Metz en lien avec l'Ecole des Sports de la Ville et son public, Metz Handball, le Rugby Club de Metz ou Metz Tennis de Table qui organisent des actions à destination des quartiers, l'APM Foot qui développe grâce à l'action "Foot/Loisir/Citoyen" en lien avec des structures spécialisées la pratique du football à destination de jeunes migrants, ou encore la proposition du Kayak Club de Metz d'initier le public en situation de handicap à la découverte de la discipline, etc).

Depuis plusieurs années, pour permettre aux clubs d'assurer les premières dépenses de la saison sportive à venir, des avances sur les subventions sont octroyées. Ces aides au démarrage versées en juin 2020 seront déduites du montant des subventions attribuées par le présent rapport. Sera également déduit l'acompte exceptionnel versé en décembre dernier destiné à répondre à un besoin de trésorerie urgent et ayant ainsi permis aux associations sportives de conserver une situation financière plus saine en période de crise sanitaire.

La ville propose également de soutenir, au cours de l'année 2021, les manifestations organisées dans le cadre du développement du Pôle d'athlétisme à Metz en accompagnant trois temps forts dont le meeting international Indoor Metz Moselle Athlélor, reconnu 3^{ème} meeting français, 10ème européen et 16ème sur le plan mondial en 2020. Dans ce cadre, il est proposé d'attribuer au club organisateur de ces différents événements sportifs, A2M, des subventions pour un montant total de 63 000 €. Enfin, il est envisagé de participer à hauteur de 39 456 € à l'acquisition de matériel sportif par les clubs messins.

Avis favorable de la commission.

Rapporteur: Guy REISS

<u>2ème</u> point : Signature d'un avenant pour la reprise de l'Avant-Projet Définitif, l'étude acoustique et la mission signalétique du futur équipement socioculturel de Metz Borny.

Par décision du Conseil Municipal du 27 février 2020, la Ville de Metz décidait de confier la mission de maîtrise d'œuvre du projet de construction du centre socioéducatif de Metz Borny à l'équipe d'architectes ABC STUDIO de NANCY, le mandataire étant Monsieur Yann CACLIN, Architecte DPLG.

Le travail effectué depuis par la nouvelle municipalité a permis de définir des usages complémentaires pour certains espaces du futur équipement. L'objectif étant en particulier de répondre à un souci de proximité des habitants et d'appropriation du lieu par ceux-ci, en faisant un espace de vie et d'animation de référence au cœur du quartier. Cette démarche passe dès lors par une diversification des usages, comme la possibilité offerte par la grande salle d'accueillir des évènements familiaux ou encore des manifestations associatives. D'un point de vue technique, des aménagements sont nécessaires dans les espaces visés, tout autant que dans l'articulation de ceux-ci, leurs accès et parfois les abords extérieurs immédiats, en vue de permettre la cohabitation des publics et des usages.

Au regard de ces évolutions, une nouvelle étude a précisé les modifications à apporter aux programme initial ainsi que le coût supplémentaire que celles-ci engendrent. Plus précisément, le coût des travaux est désormais estimé à 7 028 392 € TTC en phase APD (Avant-Projet Définitif), soit une augmentation de 553 392 € liée aux modifications apportées. Le coût total de l'opération était initialement fixé à 9 160 000 €. La réévaluation induite des honoraires et des études porte celuici à 9 970 000 € TTC.

Guy Reiss demande à quelle date le bâtiment sera livré : le démarrage du chantier aura lieu en novembre 2021 et la livraison est prévue à la fin de l'été 2023 - idéalement juste avant l'été afin de pouvoir organiser une inauguration avec les habitants du quartier.

Il demande également si un parking est prévu : non, seulement une aire de livraison.

Fehrit Buhran indique qu'avec l'idée de pouvoir organiser des mariages au sein du bâtiment, la question du parking se pose.

Bob Tahri répond que ce bâtiment vient se fondre dans le Grand Domaine et que l'idée est d'utiliser au maximum le METTIS, l'objectif étant d'apporter de la pédagogie sur l'utilisation au maximum des moyens de transport propres.

Sébastien Marx indique que les personnes fréquentant le bâtiment viendront essentiellement à pied, et ceux qui viennent de l'extérieur en METTIS. En revanche, le fait que le bâtiment accueille du périscolaire implique forcément le fait que des parents viennent en voiture. Une aire de déposeminute pourrait par exemple être envisagée pour récupérer les enfants. Sébastien Marx soulève également la question du stationnement des salariés (notamment ceux du restaurant).

Bob Tahri explique qu'auparavant, il n'était pas prévu de location de la salle d'animation, de même que la végétalisation de la terrasse. Il indique que quelques voitures ventouses monopolisent des places de stationnement dans le quartier, même si une diminution a pu être observée selon Hervé Niel.

Marc Sciamanna rappelle qu'il s'agit d'un dossier du passé et que l'idée de transformer un équipement de quartier en un équipement beaucoup plus large implique de se poser la question de la mobilité et du stationnement. C'est une question qui devient essentielle.

Guy Reiss indique qu'il est d'accord sur la nécessité de travailler sur cette problématique et de tenter de trouver une solution.

Avis favorable de la commission.

Rapporteur: Bob TAHRI

 $\underline{3^{\text{ème}}}$ **point** : Projet d'éducation musicale DEMOS - Bilan de la première année d'apprentissage et mise en œuvre de la seconde année du dispositif.

La Ville de Metz, ville laboratoire 100% EAC au niveau national, fait de l'éducation artistique un pilier de sa politique culturelle. À travers ses institutions comme la Cité musicale-Metz (Orchestre national de Metz et Arsenal, BAM, Trinitaires), l'Opéra-Théâtre de Metz Métropole, le Centre Pompidou-Metz, le Musée de La Cour d'Or, les Bibliothèques- Médiathèques de Metz, les Archives municipales et les lieux patrimoniaux, la Ville et la Métropole développent collectivement une politique de généralisation de l'éducation artistique et culturelle. L'objectif est d'élargir l'accès à la culture pour tous en permettant aux messins d'être sensibilisés aux arts, à la création artistique et au patrimoine dès leur plus jeune âge.

À ce titre, depuis janvier 2020, les orchestres Démos Metz Moselle Nord et Démos Metz Moselle Est ont vu le jour sur les territoires de Metz et de Moselle avec 210 nouveaux enfants répartis par groupes de 15. Chaque orchestre est composé de 7 groupes. Le premier orchestre se déploie sur l'axe Metz -Moselle Est (Forbach - Behren - Folschviller - Saint-Avold - Creutzwald) (respectivement 2 groupes : Pioche, Agora - 5 groupes). Le second se déploie sur l'axe Metz - Moselle Nord (Thionville - Yutz - Audun-le-Tiche) (respectivement 3 groupes dont 1 à Bellecroix et 2 à Borny - 2 groupes - 1 groupe - 1 groupe).

À l'occasion de cette première année exceptionnelle rythmée par la crise sanitaire, et centrée sur l'oralité, les enfants ont pu découvrir le chant et la danse, au sein de chacune des 14 structures socio-culturelles partenaires, en ateliers bihebdomadaires à raison de 3 à 4 heures par semaine, hors temps scolaire. Ces deux disciplines artistiques ont été mises en œuvre les quatre premières semaines du dispositif jusqu'à l'arrêt des activités de la Cité musicale-Metz au 13 mars 2020, en raison de la crise sanitaire.

Afin d'assurer une continuité pédagogique et sociale, une "playlist" privée a été lancée sur YouTube durant les vacances d'avril où près de 80 tutos vidéo ont été publiés. Chacun des 14 groupes a pu bénéficier d'un temps de rencontre (atelier de "retrouvailles") en présentiel les 22, 23 et 24 juin 2020 avec un fort taux d'assiduité. La reprise en présentiel a été convenue en septembre, avec un calendrier intensifié du fait des ateliers reportés et des tutti annulés au printemps. La phase de découverte instrumentale a permis aux enfants de faire le choix de leur instrument et d'être rassemblés en demi-orchestre les 3 et 4 octobre à la Maison de l'orchestre dans le respect des règles sanitaires et de distanciations physiques.

Après deux semaines de suspension d'activité au second confinement, les ateliers ont pu reprendre en présentiel dès le 16 novembre pour 13 des 14 groupes (un groupe a été maintenu en ateliers à distance), avec une grande réussite du travail mené et la construction d'un dispositif pédagogique adapté. La qualité du suivi social de chacun des groupes a été essentielle à la bonne reprise des ateliers et au maintien des liens avec les enfants. Les enfants auront pu bénéficier de 5 rassemblements en demi-orchestre. Les temps collectifs de fin d'année ont pu être remplacés par des rencontres professionnelles. Le concert de restitution annuelle initialement prévu le 13 décembre est en étude de report en 2021. Les forts taux d'assiduité des groupes démontrent la motivation constante de l'ensemble des enfants engagés dans le projet avec une très forte implication des familles. L'Orchestre national de Metz s'est doté d'un poste de chargé de développement social permettant un véritable renforcement de la coordination du volet social du dispositif. Interlocuteur privilégié des 14 structures socio-culturelles, il offre un accompagnement de compétence tant à ces dernières qu'aux enfants et familles engagés. Dans la continuité du premier dispositif, l'Orchestre

national de Metz poursuit sa mise en œuvre des comités de suivi sociaux afin d'en doter chacune des 14 structures socio-culturelles. Les intervenants ainsi que les structures socio-culturelles ont tous été très impliqués dans ce projet ambitieux marqué par une attention encore plus particulière à chacun des participants, durant cette année marquée par la crise sanitaire.

Ainsi à Metz, 5 groupes, soit 75 enfants, sont accompagnés par les associations de quartier partenaires (ADACS de Bellecroix, MJC de Metz Borny, ASBH (Centre Pioche), ACS AGORA à Metz Nord - Patrotte, CASSIS dans le quartier de Borny).

Cette deuxième année de dispositif qui aura pour objectif d'amener progressivement les enfants à la lecture de la musique, avec entrée de la partition, nécessitera probablement des aménagements pédagogiques spécifiques. Au vu de ce premier bilan, il est proposé au Conseil Municipal de valider la seconde année de mise en œuvre du dispositif Démos notamment sur le territoire de Metz, d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous documents et pièces utiles à cette réalisation et d'approuver la contribution globale de la Ville de Metz à hauteur de 37 500 €, tous services confondus, dont 25 000 € pour l'Orchestre national de Metz. Dans ces 37 500 €, 12 500 € prennent la forme de subventions en faveur des 4 centres sociaux et de la MJC engagés dans l'accompagnement des enfants.

Bob TAHRI ajoute qu'il s'agit d'un projet auquel il croit beaucoup puisque la musique est également un vecteur d'insertion, au même titre que le sport.

Il rappelle avoir versé 2 500€ pour chaque orcheste DEMOS en 2020, afin de soutenir ce dispositif.

Avis favorable de la commission.

Guy REISS reprend la parole pour évoquer trois points :

- la Ville a décidé de financer l'automatisation des vannes du bassin d'eau vive pour le kayak, qui a été labellisé Centre de Préparation aux JO 2024,
- le 5 février prochain, il recevra l'ensemble des clubs qui font partie des Centres de Préparation aux Jeux labellisés afin de réfléchir à une stratégie de lobbying pour accueillir les délégations étrangères. Il s'agit d'une réunion qui va permettre d'apporter un nouveau rayonnement à la Ville en matière sportive,
- un évènement international de triathlon aura lieu à Metz juste avant les JO de Tokyo, les dix meilleurs mondiaux seront présents. Le service des sports se prépare à organiser une campagne de communication importante.

La séance est levée à 19 heures 30.